

# L'emploi salarié du commerce de détail

L'emploi dans le commerce de détail dans les Ardennes a progressé de 17,7% en 10 ans, créant 900 emplois nouveaux. Avec 5 836 salariés, il représente 6,4% de l'emploi salarié total. L'arrondissement de Charleville-Mézières concentre deux tiers des effectifs (3 888 salariés).

**Effectifs de l'emploi salarié ardennais**  
Concernant l'évolution des effectifs, l'arrondissement de Sedan a connu une progression de 25% entre 1996 et 2006. La croissance des effectifs dans l'arrondissement de Rethel est récente (+100 postes de 2001 à 2006). Charleville-Mézières connaît un ralentissement entre 2001 et 2006 (+132 postes contre +389 postes entre 1996 et 2001). Quant à Vouziers, l'évolution de l'emploi stagne depuis 2001.

**Evolution plus rapide dans la grande distribution**  
Les effectifs de la grande distribution évoluent deux fois plus rapidement que ceux du commerce traditionnel. Entre 1996 et 2006, l'emploi salarié dans la grande distribution a progressé de 23% dans les Ardennes (35% en France), contre 11% de progression pour le commerce traditionnel.

croissance entre 1999 et 2004 (+ 116 postes), l'évolution de l'emploi salarié stagne.

Nbre d'emplois salariés dans le commerce de détail			
Source : Assedic Commerce de détail toutes formes de distribution confondues	1996	2001	2006
Charleville	3 367	3 756	3 888
Sedan	854	958	1 075
Rethel	469	479	575
Vouziers	270	301	298
Ardennes	4 960	5 494	5 836
Région	28 146	31 775	33 324
France	1 336 014	1 554 989	1 630 931

Dans la grande distribution sedanaise, l'emploi salarié a augmenté de 40%, soit 178 postes supplémentaires, entre 1996 et 2006. Sur Rethel, ce sont les implantations récentes qui ont engendré une hausse des effectifs. Sur Vouziers, la grande distribution a créé 40 emplois entre 1996 et 2003. Quant à l'arrondissement de Charleville-Mézières, malgré 400 nouveaux emplois créés entre 1996 et 2003, les effectifs fléchissent depuis 2003.

Dans le Vouzinois où les volumes d'emplois concernés sont moins importants, l'effectif est en baisse (-16 postes). Globalement, l'emploi salarié du commerce de détail dans les Ardennes progresse, mais plus lentement qu'en Champagne-Ardenne et qu'au niveau national.

Contact : **Dorothée Sikouk**,  
Tél : 03 24 56 62 42  
mail : dsikouk@ardennes.cci.fr

## La CCI défend un schéma d'équilibre

Partenaire des communes et des unions de commerçants et d'artisans dans les villes ardennaises, la CCI des Ardennes se préoccupe toujours d'un développement équilibré du commerce sur l'ensemble du territoire.

En partenariat avec les services de l'Etat, les collectivités locales, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et les associations commerciales, elle a réalisé un Schéma de Développement Commercial, validé en septembre 2006 par l'Observatoire Départemental d'Équipement Commercial (ODEC) présidé par le préfet des Ardennes. Ce schéma propose des orientations qui décrivent les équilibres commerciaux en place et met en avant les évolutions possibles par territoire.

La CCI des Ardennes, dans ses avis, se conforme strictement aux directives du Schéma de Développement Commercial. Ses avis motivés sont ensuite retranscrits lors de la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC), présidée par le préfet, qui examine les dossiers soumis à autorisation.

La CCI regrette que la CDEC ne respecte pas toujours le schéma commercial validé.

# Les bouchées doubles du Service « Entreprendre en France »

La CCI des Ardennes a recruté pour la direction du développement des territoires Jean-François de Rouville, afin de diriger le service « Entreprendre en France » qui soutient les créateurs et repreneurs d'entreprise.

Né à Tours en 1977, Jean-François de Rouville est titulaire d'un DESS de gestion des entreprises. Avant son installation



dans les Ardennes, à Villers-sur-Meuse, ce jeune cadre a travaillé quatre ans et demi à la CCI de l'Aisne, occupant un poste de conseiller juridique à Saint-Quentin. *« J'ai été très agréablement surpris par l'accueil que m'ont réservé les Ardennais, leur aide pour m'installer. J'ai surtout découvert à mon arrivée dans le département un patrimoine naturel exceptionnel, la vallée de la Meuse par exemple, et une grande richesse de monuments et de lieux historiques »*, souligne d'emblée ce jeune père de famille passionné de lecture, de cinéma et de randonnées à pied ou à VTT. Il a pris récemment la direction du service « Entreprendre en France » qui mobilise à la CCI des Ardennes, à Charleville-Mézières et à Sedan, trois conseillers et deux secrétaires.

## Un package de la création ou de la reprise

« Entreprendre en France » propose un parcours complet du porteur de projet, qu'il soit créateur ou repreneur d'entreprise. Il s'agit d'une demi-journée d'information collective, suivie d'un stage (*5 jours pour entreprendre*) et de rendez-vous réguliers avec les conseillers de la CCI afin de le guider.

Le parcours est complété dès la création ou la reprise, par un suivi au plus près de ses activités professionnelles, trois années durant.

*« C'est une offre de service complète qui se déroule en plusieurs étapes et qui, au final, aboutit à la création ou à la reprise d'une entreprise »*, souligne Jean-François de Rouville.

L'an passé, le service a organisé 39 réunions d'information auxquelles ont assisté 501 porteurs de projets.

« Entreprendre en France » a accueilli 705 créateurs ou repreneurs potentiels d'entreprise et dressé un bilan d'activités de plus de 150 jeunes sociétés en cours de suivi.

En plus de décrocher la labellisation de l'Etat, les objectifs d'« Entreprendre en France » cette année, sont d'accroître les suivis, de réitérer l'organisation du forum « Génération Entreprendre » avec la collaboration de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et d'élaborer une base commune de données de la création et de la reprise d'entreprises dans les Ardennes.

### Une équipe à votre service :

François Dufour, Béatrice Brochard et Sandrine Perrotin. Ces trois chargés de mission assurent l'accueil, l'information, la formation, l'accompagnement des porteurs de projet, puis le suivi pendant 3 ans.  
contact : 03 24 56 62 39

## Le commerce dynamique

**Du 8 au 18 octobre 2008, la CCI des Ardennes et les Unions Commerciales, Industrielles et Artisanales des Ardennes proposent la 2<sup>ème</sup> édition « Le Commerce en Fête ».**

En 2007 le commerce ardennais a prouvé son dynamisme et sa vitalité lors de la première édition de « Commerce en Fête ».

200 commerçants, 12 Unions Commerciales, Industrielles et Artisanales se sont mobilisés autour d'un seul et même thème « Mon Commerçant, Mon Environnement ».

Cette manifestation a permis de mettre en valeur l'ensemble des qualités de nos commerces (accueil, qualité, services à la clientèle) et de leur implication dans la vie quotidienne des territoires.

Les lots primant le jeu départemental ont permis de faire découvrir la diversité de l'offre touristique du département. Ainsi les séjours en yourtes, en cabanes perchées, des ballades en péniche sur la Meuse, des randonnées en quad, des parcours en accro-branches ont contribué à la mise en valeur du territoire.

Fortes de ce premier succès, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes et les UCIA mettent en place la 2<sup>ème</sup> édition du « Commerce en Fête ».

La qualité de l'accueil et de service du commerce de proximité ainsi que son souci de progresser et de participer aux évolutions du « client-citoyen » sont à la base de cette manifestation. C'est pourquoi « Mon Commerçant, Mon Environnement » continue d'être le leitmotiv de « Commerce en Fête » en 2008.

Du 8 au 18 octobre, les commerçants, par leur mobilisation montreront aux clients et aux collectivités qu'ils peuvent sur un thème commun, avec une communication commune, animer l'ensemble du département.

**Que vous soyez adhérent ou non à une UCI, vous devez participer à cette animation départementale. Inscrivez-vous auprès de la CCI ou de votre UCI locale.**

Contact à la CCI : Landry Sattezi,  
Tél : 03 24 56 62 87 - lsattezi@ardennes.cci.fr

